



bulletin

Le Mot du Président

C'est à Ohrid, en Macédoine, dans un hôtel de villégiature, au bord d'un superbe lac aux eaux transparentes, face à l'Albanie, à quelques heures de Skopje, la capitale du pays, que s'est déroulé du 17 au 24 septembre le 68^e congrès du PEN international. Aline Apolstolska, Nicole Perron-Martel et moi avons assisté à l'ensemble des séances plénières et des assemblées des comités permanents.

Le congrès a été parfaitement organisé par le PEN macédonien qui a une longue tradition d'activisme. Soixante-neuf Centres avaient envoyé une délégation et plus de deux cents personnes étaient présentes, dont un certain nombre d'invités, en plus des membres du secrétariat international. L'ordre du jour a été épuisé sans grande difficulté, les rapports des différents comités recevant l'appui de la plénière. Quelques points de l'ordre du jour ont cependant connu des échecs regrettables. Je vous fais un bref point sur l'ensemble.

Échec de l'amendement au premier paragraphe de la Charte

J'ai été déçu de la défaite – elle n'a pas obtenu les deux tiers des voix nécessaires – d'une initiative de nos collègues allemands et canadiens, visant à réviser le premier article de la charte



Madame Anna Politkovskaya (Russie), monsieur Eugène Schoulgin, président du Comité des écrivains persécutés, monsieur Mike Butcher (Sierra Leone) et monsieur Esper Yagmurdelli (Turquie) ont participé aux travaux du Comité des écrivains persécutés.

Photo : Émile Martel

du PEN pour en retirer les mots «national» et «nation» devenus de nos jours porteurs de dérives et d'exclusion; quant à moi, cet échec s'est trouvé confirmer une des faiblesses de l'organisme: le conservatisme de l'ensemble des délégués qui ont une lecture bien trop frileuse de l'actualisation des principes qui nous inspirent. Le texte original: *La littérature, bien que d'origine nationale, ne connaît pas de frontières, et doit demeurer une devise commune à toutes les nations en dépit des bouleversements politiques ou internationaux* l'amendement défait (37 oui, 13 non, 11 abstentions): *La littérature ne connaît pas de frontières et elle doit demeurer une devise commune à tous les humains en dépit des bouleversements politiques et internationaux*. Une version légèrement amendée en sera soumise à nouveau au prochain

congrès, à Mexico, en novembre 2003, après consultations.

Des centres dormants qui dorment encore... et trois nouveaux centres

Les tentatives d'ouvrir la porte à de nouveaux Centres pour remplacer ceux qui sont dormants, moribonds ou même morts n'ont pas réussi non plus: je pense qu'à force de donner «une nouvelle chance» à des centres immobiles de prouver leur existence nous favorisons de stériles déclarations d'intention d'agir plutôt que de créer des espaces de dynamisme. De cette manière, les centres du Chili, des Écrivains allemands à l'étranger, de Langue d'Oc et du Pays de Galles ont été déclarés dormants plutôt que morts.

À mon avis plus regrettable encore, PEN international n'a pas les ressources pour envoyer une mission d'enquête dans certains pays où des Centres se sont parfois éloignés des principes démocratiques et généreux de l'organisme, se sont même compromis avec des régimes totalitaires,

Invitation à tous nos membres et ami(e)s

Causerie littéraire de

John R. Saul

sur le thème

Littérature et Liberté en ces temps de complexité

Vendredi, le 6 décembre à 19H à la Librairie Olivieri, au 5219, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.

Nous vous recommandons fortement de réserver votre place en téléphonant au (514) 739-3639.

ont refusé l'accès de nouveaux membres pour des raisons idéologiques ou bien se sont tout simplement endormis dans l'inaction béate. Je suis aussi mal à l'aise de constater l'absence, lors de nos congrès, de certaines grandes littératures comme l'italienne, la grecque, la castillane, sans parler de plusieurs de celles de l'Amérique latine.

Trois nouveaux centres ont été accueillis au sein de PEN international : le Centre Bishkek du Kirghizstan, le Centre de Sierra Leone et le Centre des Écrivains tibétains à l'étranger.

Le Comité de la Traduction et des Droits linguistiques

Nous, les Québécois, avons ces dernières années porté un intérêt particulier à ce comité qui rassemble certaines de nos préoccupations et une bonne partie de nos expériences linguistiques. La présidence du Comité s'est déplacée de Barcelone – le Centre catalan et Carles Torner – vers le Centre macédonien et Katica Kulavkova.

Le comité a fait approuver de nouveaux statuts et nous nous sommes engagés à lui apporter l'appui que nous pourrons, entre autres pour la promotion de la Déclaration universelle des droits linguistiques. J'ai pris des contacts avec Patrimoine Canada pour obtenir qu'on finance la traduction de cette Déclaration dans un certain nombre - ou les 57? - des langues autochtones canadiennes et que ce document, imprimé ou enregistré puisque plusieurs langues sont exclusivement orales, soit présenté au Congrès de Mexico l'an prochain.

Le Comité des écrivains persécutés: tant à faire!

Le personnel restreint et le nombre élevé des cas qui appellent son attention forcent ce comité à concentrer son action sur un nombre limité de dossiers. S'il y a sept cents dossiers ouverts, il n'y a guère que soixante-dix à quatre-vingts écrivains auxquels le Comité et les Centres intéressés

peuvent apporter leur assistance. La Chine et la Turquie, Cuba et la Colombie, l'Iran et la Russie, le Zimbabwe et Israël-Palestine, autant de points chauds vers lesquels le Congrès a porté son attention et voté une résolution de blâme qui a été acheminée vers les autorités concernées.

Quatre puissantes interventions : Flora Brovina, Esber Yagmurdelli, Anna Politkovskaya et Mike Butscher.

Les trois premiers noms vous rappellent sans doute des causes que nous avons défendues, des lettres que nous avons signées, des représentations que nous avons faites, des indignations que nous avons senties. En tant qu'écrivain, journaliste ou poète, chacun de ces intervenants libéré des prisons de son pays a livré à Ohrid un témoignage sur ses démêlés avec les autorités, manifesté sa reconnaissance envers les divers Centres de PEN qui l'avaient appuyée ou appuyé, et fait le point sur les circonstances toujours alarmantes qui prévalent dans leur pays, sauf sans doute pour le Sierra Leone où la situation s'est grandement améliorée, selon Mike Butscher, journaliste et romancier qui a eu dans le passé des démêlés avec les autorités militaires de son pays et du Nigéria pour ses reportages.

Flora Brovina, maintenant libérée, a livré un témoignage émouvant de son incarcération aux mains du pouvoir du président Milosevic.

Le cas du dramaturge et avocat turc Esber Yagmurdelli nous est bien connu ; il avait passé treize ans en

prison, de 1978 à 1991 et a été emprisonné pendant de longues périodes depuis 1998. Enfin libéré, il n'est guère optimiste quant au droit d'expression en Turquie, malgré les efforts de s'approcher des normes européennes afin d'avoir accès à l'Union européenne.

Anna Politkovskaya, journaliste russe, déjà présente à la réunion du PEN à Londres, en novembre dernier, a raconté comment elle a continué de rendre compte dans son journal du sort fait aux populations civiles par les armées russes et les rebelles tchéchènes, subissant menaces et vexations.

Les cotisations : un peu plus, bientôt

Le Congrès a approuvé pour janvier 2004 une augmentation des cotisations des Centres au Secrétariat international. Dorénavant, ces cotisations seront graduées selon le PNB per-capita. En ce qui nous concerne, on parle maintenant d'une cotisation totale de 16 \$US par membre, sans distinguer ce qui est destiné au Secrétariat de la cotisation au Comité des écrivains persécutés.

Comme nous donnons jusqu'ici 15 \$US, la différence n'est pas bien grande et je suggérerai que nous mettions cette nouvelle norme en pratique dès janvier 2003. Je pense en effet que nous devons donner priorité à l'appui à la centrale, là où se trouvent l'expertise et les moyens d'action.

Deux nouveaux vice-présidents

L'organisation peut avoir jusqu'à vingt vice-présidents ; après le décès

SALON DU LIVRE

*Retrouvez-nous au stand UNEQ-PEN
au 25^e Salon du livre de Montréal.*

*Journée internationale des écrivains emprisonnés
le 15 novembre, de 9 heures à 22 heures*

de deux d'entre eux, dont Léopold Sédar Senghor, l'assemblée a élu Lucina Kathmann, du Centre de San Miguel de Allende, et Boris Novak, jusqu'à récemment président du Comité des Écrivains et la paix, du Centre Slovène.

Et toujours pas de Martel – ni de francophone – au Conseil exécutif!

J'avais par ailleurs une fois de plus posé ma candidature au Conseil exécutif du PEN; quatre postes sur sept étaient à pourvoir. La présence de deux francophones parmi les dix candidats – Sylvestre Clancier, du PEN de France – a assuré notre défaite à tous les deux et c'est Takeaki Hori, du Japon, Cecilia Balcázar, de Colombie – deux candidats que nous avons le mandat d'appuyer – ainsi qu'une Croate, Sibila Petlevski et une Finlandaise, Elisabeth Nordgren, qui partageront les responsabilités du Conseil avec un Américain, un Russe, et une Australienne, élus en décembre dernier à Londres.

Les prochains rendez-vous : tout Mexique, puis ailleurs

Le Comité des écrivains persécutés se réunira à San Miguel de Allende du 22 au 25 novembre prochains; cette réunion sera suivie de celle des Centres latino-américains, du 25 au 28. Cette dernière occasion sera bonne pour poursuivre la préparation du 69^e Congrès annuel du PEN, à Mexico, du 23 au 29 novembre 2003, où nous avons suggéré, avec nos amis de PEN Canada, que le thème des littératures autochtones soit présenté sous le titre «liberté et expression de la diversité»

Il a été convenu qu'après celui de Mexico, le congrès de 2004 aurait lieu du 6 au 12 novembre à Tromsø, en Norvège, puis celui de 2005 à Bled, en Slovénie, et celui de 2006 à Berlin, reprenant une séquence qui a vu le PEN se réunir dans la capitale allemande en 1926 et en 1986.

émile martel

Des nouvelles du CODEP!

par Roger-Paul Gilbert

Votre Centre P.E.N. a poursuivi sa tâche principale, soit l'envoi d'une douzaine de protestations aux gouvernements délinquants qui maltraitent leurs écrivains et journalistes ou répriment la liberté d'expression. Dans la mesure du possible, les membres sont invités par courriel à participer à ces envois de messages.

Récemment trois propositions de lettres vous ont été adressées, prêtes pour votre signature et envois cachetés aux ambassades de la République Démocratique du Congo, de la République de Tunisie et de la République de Turquie. C'est l'effet multiplicateur de ces interventions de tous les Centres P.E.N. qui feront bouger les États fautifs; votre effort nous est à cet égard précieux.

Le 15 novembre, Journée internationale des Écrivains Emprisonnés, sera pour votre Centre non seulement occasion de participation à l'événement *Livres Comme L'Air*, mais aussi à rappeler à l'opinion mondiale six cas particulièrement douloureux de persécution d'écrivains :

- Myo Mint Nyein et Sein Hlaing, deux éditeurs détenus au Myanmar (Birmanie) depuis 1990 pour avoir publié un poème, et dont l'incarcération a été prolongée en 1995 à la suite d'un mouvement de protestation carcéral. Ils ont été libérés en mai 2002, deux années avant l'expiration de leur sentence.
- Bernardo Arévalo Padrón, journaliste indépendant détenu à Cuba depuis 1997, condamné à six ans de bagne, toujours incarcéré dans des conditions épouvantables.
- Bui Ngoc Tan, un romancier vietnamien maintenu en résidence surveillée, dont les livres ont été interdits dans son pays, vivant sous un régime particulièrement contraignant.
- Sihem Ben Sedrine de Tunisie, éditrice sur Internet, fondatrice d'une Ligue des Droits et des Libertés, organisme non reconnu; Mme Ben Sedrine est en attente de son procès pour «diffamation et diffusion de fausses nouvelles susceptibles de troubler l'ordre public».
- Le meurtre du journaliste ukrainien Georgy Gongazde n'a toujours pas trouvé de solution deux années après sa mort, malgré des protestations en Ukraine même, et à l'étranger.

Du 22 au 25 novembre, le Comité du P.E.N. international pour la défense des écrivains persécutés - CODEP, se réunira à San Miguel de Allende (Mexique). Ce congrès est tenu tous les deux ans, en alternance avec le Congrès mondial P.E.N. Un tour d'horizon est prévu au cours de ces rencontres, montrant les conditions dans lesquelles les efforts en vue de la protection des écrivains et des journalistes se sont manifestés directement par les Centres P.E.N. et à travers d'autres forums internationaux comme la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU/Genève, la Cour Européenne des droits de l'homme, la Commission Interaméricaine des droits de l'Homme et la Cour de San José, ces deux derniers organes reliés à l'Organisation des États Américains. Il va de soi que les problèmes de l'Amérique latine figureront davantage dans les échanges entre Centres P.E.N. et de la part du vôtre qui s'est donné pour objectif des efforts particuliers pour la défense des écrivains persécutés dans les pays des Amériques et de la Francophonie. ✍

La francophonie des droits bafoués

par Roger-Paul Gilbert

Votre présence à Beyrouth au neuvième sommet de la Francophonie devrait profiter de votre longue expérience, notamment pour la défense des écrivains, journalistes et autres victimes des nombreuses violations des conventions établies en matière de liberté d'expression et de respect démocratique.

Vous vous souviendrez que lors du dernier sommet tenu à Moncton (Nouveau-Brunswick) septembre 1999, les chefs d'État présents ont réitéré leur engagement à respecter ces règles. Le temps des beaux discours est révolu et la Francophonie qui cherche à se donner une véritable organisation de type «ONUsien» devrait passer aux sanctions contre les régimes délinquants. La liste des manquements est plutôt longue. Essayons d'y voir clair.

Les plus pauvres semblent figurer au premier banc des accusés : la République Populaire du Congo, dans la suite de Laurent-Désiré Kabila incarné par son fils, le major-général Joseph Kabila, ne semble pas lâcher prise contre les journalistes osant lever la tête et critiquer les abus du pouvoir. Aux dernières nouvelles, selon le P.E.N. international, on s'en prenait à deux journalistes Delly Bonsange et Raymond Kabala, du journal *Alerte Plus*, auxquels on a imposé une sentence de six mois de prison mais surtout des amendes 100, 000.00 \$ et 200, 000.00\$ US respectivement, question de saisir leur journal ou de le bâillonner totalement.


Le centre québécois du P.E.N. réitérait récemment sa protestation aux autorités tunisiennes et notamment à S.E. El Abidine Ben Ali, le militaire porté au pouvoir par coup d'État et dont la dictature s'abat de plus en plus féroce sur les journalistes et autres défenseurs des droits de la personne. On constate en effet l'acharnement de

ce régime à persécuter un écrivain comme Zouhair Yahyaoui, auteur d'une chronique sur Internet appelée TUNeZINE.com dont le seul objectif est de réclamer le respect de la démocratie et de dénoncer les abus contre ceux qui osent s'exprimer librement.

Journée des écrivains emprisonnés

P.E.N. International a décidé d'honorer, à l'occasion du 15 novembre, Journée des écrivains emprisonnés, Mme Sihem Ben Sedrine, présidente de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, organisme non reconnu, qui subit les foudres du régime Ben Ali depuis plusieurs années. Mme Ben Sedrine avait fait les manchettes lors du sommet de Moncton, mais le régime avait prévu d'envoyer ses trouble-fêtes, même au sommet parallèle, pour tenter de dissuader toute protestation possible.

Ainsi en est-il d'autres gouvernements inconscients comme celui d'Eyadéma au Togo, et au Rwanda, où on ordonne la détention préventive de trois journalistes de l'hebdomadaire indépendant *Umeseso*. Le gouvernement rwandais semble incapable de tirer la leçon des horribles massacres et génocide entre Tutsis et Hutus, dont la Cour pénale internationale a été saisie à Arusha.

Il conviendrait, M. Chrétien, qu'on lève la voix un peu plus haut pour protester et même réclamer des sanctions là où les violations contre la liberté d'expression et les droits de l'homme sont les plus fréquentes. L'observatoire établi à Paris dans la foulée du sommet de Moncton devrait nous éclairer davantage sur les manquements multiples des pays francophones et autres faisant partie de la Francophonie. Le Canada dispose de son côté de certains moyens, par ses programmes d'aide, pour calmer les ardeurs de certains régimes corrompus. 

Le Devoir, 17 octobre 2002



Discours d'accès à la Présidence du PEN Français de Paul Valéry (1924)

par André Racette

Grande fut ma surprise de découvrir par hasard que Paul Valéry figurait parmi les écrivains prestigieux qui ont œuvré au sein du P.E.N. international. En effet, Valéry, ce grand amoureux de Mallarmé devant l'éternel, a succédé à Anatole France à la tête du Pen Club parisien, de 1924 à 1934, puis de la Libération à sa mort en juillet 1945. Il prononça un discours que nous reproduisons ici, qui n'est malheureusement pas daté, où Valéry mesure la grandeur de l'expression de la solidarité entre écrivains, au-delà des frontières et des différences linguistiques et idéologiques.

Discours au Pen Club

Ce n'est qu'un invité qui se lève... J'ignorais, il y a quelques jours jusqu'à l'existence du Pen Club. J'admire cette magnifique réunion où je vois des hommes comme Galsworthy, Pirandello, Unamuno, Kouprine et tant d'écrivains de toutes nations, parmi tant d'écrivains de la nôtre.

Mais laissez-moi vous dire quelle étrange impression je ressens, quelle bizarre idée me vient en considérant votre assemblée.

Je trouve cette réunion presque inexplicable. Il y a en elle je ne sais quoi de paradoxal. La littérature est l'art du langage, elle est un art des moyens de la compréhension mutuelle.

On conçoit que des géomètres, des économistes, des fabricants de toutes races se puissent assembler utilement, car ils sont voués à des études, attachés à des intérêts dont l'objet est unique et identique. Mais des écrivains!... Mais des hommes dont le métier se fonde directement sur leur langage natal, *dont l'art consiste par conséquent à développer ce qui sépare le plus nettement, – le plus cruellement peut-être, – un peuple d'un autre peuple!*... Que signifie cette réunion de ceux qui, dans chaque nation, travaillent nécessairement à maintenir, à fortifier, à perfectionner les obstacles les plus sensibles, les différences les

plus remarquables et les plus nettes qui isolent cette nation de toutes les autres? Comment cette réunion est-elle possible? Ici, Messieurs, il faut invoquer le miracle. Ce fut, naturellement, un miracle d'amour.

Les diverses littératures sont tombées amoureuses les unes des autres. Et ce miracle n'est pas d'aujourd'hui. Virgile se tendait vers Homère. Et nous, Français, que n'avons-nous pas aimé? L'Italie sous Ronsard, l'Espagne sous Corneille, l'Angleterre sous Voltaire, l'Allemagne et le Proche-Orient par les Romantiques, l'Amérique par Baudelaire..., et, de siècle en siècle, comme des maîtresses plus constamment goûtées, la Grèce et Rome. Je considère la Grèce et Rome comme des nations simplement un peu plus éloignées de nous que les autres. Homère n'est encore qu'à quelques billions de kilomètres d'ici. Il faut l'excuser, à cause de cette distance, de n'être pas ce soir parmi nous.

Ces littératures amoureuses se sont recherchées et violemment désirées; mais, vous le savez, Messieurs, les amants étreignent toujours ce qu'ils ignorent, et peut-être n'y aurait-il point d'amour



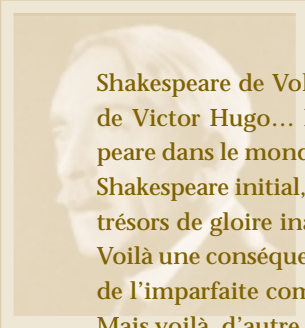
Paul Valéry

sans cette ignorance essentielle qui donne, et même seule peut donner un prix infini à l'objet aimé.

Si parfaitement que nous connaissions une langue étrangère, si

profondément que nous pénétrions dans l'intimité d'un peuple qui n'est pas notre peuple, je crois impossible que nous puissions nous flatter d'en percevoir le langage et les œuvres littéraires comme un homme du pays même. Il y a toujours quelque fraction du sens, quelque résonance délicate ou extrême qui nous échappe: nous ne pouvons jamais être assurés d'une possession entière et incontestable.

Entre ces littératures qui s'étreignent, demeure toujours je ne sais quel tissu inviolable. On peut le rendre infiniment mince, le réduire à une finesse extrême; on ne peut pas le déchirer. Mais, par prodige, les caresses de ces littératures impénétrables n'en sont pas moins fécondes. Bien au contraire, elles sont beaucoup plus fécondes que si l'on se comprenait à merveille. Le malentendu créateur opère, et il se fait un engendrement illimité de valeurs imprévues... Notre Shakespeare n'est pas celui des Anglais; et même, le



Shakespeare de Voltaire n'est pas celui de Victor Hugo... Il y a vingt Shakespeare dans le monde qui multiplient le Shakespeare initial, en développant des trésors de gloire inattendus.

Voilà une conséquence assez admirable de l'imparfaite compréhension...

Mais voilà, d'autre part, de quoi justifier assez cette réunion qui me semblait si étonnante tout à l'heure.

On peut d'ailleurs la considérer d'un tout autre point de vue, qui est sans doute un peu plus élevé.

Une telle assemblée d'écrivains de toutes races, tenue cette fois à Paris, me fait songer à la structure même de la France. Il n'est pas de nation plus hétérogène que la nôtre dans le monde, et cependant notre unité est achevée.

La France n'est-elle pas une sorte de préfigure de ce que pourrait être une Europe réunie ?

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de vous rappeler la pensée d'un homme que j'ai infiniment aimé et passionnément admiré. Mallarmé, dont vous savez avec quelle profondeur il a considéré les choses de la littérature, s'était fait toute une métaphysique de notre art.

Il ne pouvait pas se résoudre à le regarder comme un simple divertissement que procurent les écrivains au public. Mais il pensait de toute son âme que l'univers ne pouvait avoir d'autre objet que de produire enfin une expression complète de lui-même. *Le monde*, disait-il, *est fait pour aboutir à un beau livre...* Il ne lui trouvait point d'autre sens, et il pensait que tout devant finir par être exprimé, tous ceux qui expriment, tous ceux qui vivent par l'accroissement des pouvoirs du langage, travaillent à ce grand œuvre et en exécutant chacun quelque petite partie...

Ce livre, Messieurs, est de toutes les langues.

Je bois à ce beau livre. 

Tiré de Paul Valéry, *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 1359

Livres comme l'air

au SALON DU LIVRE le 15 NOVEMBRE à 17h

*J'ai le double plaisir cette année d'animer l'évènement spécial **Livres comme l'Air** et de vous inviter à y assister nombreux.*

*En effet, le 15 Novembre est la **Journée Internationale des Écrivains Emprisonnés**, et il est important, pour nous écrivains et acteurs de la liberté d'être et de s'exprimer, de la souligner.*

Pour la troisième année consécutive, trois partenaires s'unissent pour cet évènement : Amnistie Internationale, notre Centre québécois du P.E.N et l'UNEQ. Cette année, l'évènement prendra trois dimensions : une exposition, un kiosque d'information et une lecture par dix écrivains québécois

jumelés avec dix écrivains emprisonnés pour délit d'opinion à travers le monde.

Les dix écrivains québécois ci-dessous cités ont accepté de choisir un de leurs livres et de le dédicacer à un écrivain emprisonné.

Ils liront ces dédicaces en public et les livres seront ensuite acheminés aux écrivains persécutés ou à la leur famille. Nous souhaitons tous donner à cet évènement un caractère convivial qui manifeste notre solidarité.

*Cette rencontre aura lieu au **Carrefour du Salon du Livre**, de 17h à 18h30.*

Les écrivains jumelés sont :

- Paul Bélanger et Aung Myint (Birmanie)*
- Paul Bussièrès et Dorka de Céspèdes (Cuba)*
- Dominique Demers et Layla Zana (Turquie)*
- Danielle Dussault et Zouhair Yahyaoui (Tunisie)*
- D.Kimm et Tohti Tunyaz (Chine)*
- Serge Mongeau et Youri Bandazhevski (Biélorussie)*
- Gilles Gougeon et Geoffrey Nyarota (Zimbabwe)*
- Esther Rochon et Ngawang Sangdrol (Tibet)*
- Robert Soulières et Bui Minh Quoc (Vietnam)*
- Patrick Senécal et Siamak Pourzand (Iran)*

Merci d'honorer ce rendez-vous.

Aline Apostolska



Meilleurs Vœux

En cette période de festivités, alors que nous plongerons dans le chocolat, beaucoup d'écrivains resteront en prison pour exercice (illégal) de la liberté d'expression. Comme tous les ans, nous vous invitons à leur envoyer une petite carte de vœux, si possible traduite dans leur langue. Vous trouverez à cet effet une sélection de ceux dont nous possédons les adresses d'expédition. Et bonnes fêtes à vous tous !

Professeur Yury Bandazhevsky : 22600 g. Minsk, Ul. Kalvariyskaya 36, PO Boîte 35-21, Bandazehvskomi Yu. 1 Belarus

Georges Baongla : Nkondengui prison, Yaoundé, Cameroun

Chen Yanbin et Wu Shishen : Beijing Prison No 2, Beijing, République Populaire de Chine.

Huang Qi : Chengdu Centre de Detention No 1, Chengdu, République Populaire de Chine

Jiang Qisheng : Beijing Centre de Détention Municipal No 44, Chemin Zixin, Banbuqiao. Bureau de la Police, District de Xuanwu, Beijing, République Populaire de Chine

Tohti Tunyaz : Xinjiang Uighur, Région Autonome, Prison No3, Urumqi, Xinjiang, Région Autonome, République Populaire de Chine.

Jampel Chunjor, Ngawang Gyaltsen, Jampel Changchup, Ngawang Oeser, Ven Ngawang Phulchung : tous détenus à la Prison de Drapchi, Lhasa, Région du Tibet Autonome Region, République Populaire de Chine.

Bernardo Arévalo Padrón : Adresse de l'épouse Céspedes #61, c/Moncada y Magía Rodríguez, Aguada de Pasajeros, Cienfuegos. Cuba

Delly Bonsange et Raymond Kabala : Centre pénitentiaire et de ré-éducation de Kinshasa (CPRK), Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo.

Lubaba Said (f) et Tewodros Kassa a/s Kifle Mulat, Président, Association des Journalistes de Presse Libre, Boîte Postale 31317/33232, Addis Abéba, Ethiopie

Ibtisam Berto Sulaiman al-Dakhil (Ms) : A/s Ministère de l'Intérieur, Département des Prisons, Prison Centrale de Kuwait 13001, Al-Sulaibiyya, Kuwait City, Kuwait

Abdoulaye Tiémogo : Prison civile de Niamey, Niger, Afrique

Juan de Mata Jara Berrospi : Establecimiento Penal Miguel Castro Castro, Avenida Santa Rosa s/n, Lima, Peru

Mzwakhe Mbuli : Leeuwkop, Centre de Sécurité Maximum, Commandement de la Région, Private Bag X2, Bryanston, Afrique du Sud 2021

Zouhair Ben Saïd Yahyaoui : G2 14097, Prison civile de Borj El Amri, 1142 Borj El Amri, Tunisie.

Le Dinh Nanh: Camp de travail B14, Province de Ha Dong, Vietnam

Conseil
d'administration

Le président
Émile Martel
enmartel@videotron.ca

Le vice-président et
président du Codep
Roger-Paul Gilbert

Les administrateurs
Aline Apostolska
Pierre Bédard
Lise Bissonnette
Cécile Cloutier
Paule Delorme
Alexis Klimov

Responsable
de la publication
Aline Apostolska
aline.apostolska@sympatico.ca

Conception graphique
Robert Dolbec

*Le Centre québécois
du P.E.N International
remercie chaleureusement
Pierre Graveline et le
Groupe
Ville-Marie littérature
(VLB, l'Hexagone, Typo)
qui par leur généreuse
contribution ont permis
l'impression de ce bulletin.
Il est important que
les éditeurs québécois par-
ticipent ainsi à défendre la
liberté d'expression de par
le monde.*

Rappel de cotisation

Sachez que vous pouvez en tout temps régler les frais de votre cotisation annuelle de soutien, se chiffrant à 50\$, ou de votre cotisation régulière, à 35\$, ou même faire des dons en libellant un chèque à :

Centre québécois du P.E.N. international
et en l'envoyant par courrier à l'attention du secrétaire :
André Racette, au 3492, avenue Laval,
Montréal, H2X 3C8

Les dons sont déductibles d'impôt ; un reçu sera ache-
miné pour cotisations et dons.

Le chiffre et sa courbe

7,6%

Le Centre québécois compte aujourd'hui 84 membres
ayant réglé leur cotisation pour l'an 2002,
comparativement à 79 membres pour l'année 2001.
C'est une augmentation de 7,6 %.

*Quand régnera la liberté,
il n'y aura plus d'État.*

Lénine

devenez membre

J'aimerais devenir membre écrivain associé
 Ma cotisation de 35 \$ est incluse
 J'aimerais faire un don additionnel de _____ \$

dons

J'aimerais faire un don de
 25 \$ 50 \$ 100 \$ autre _____ \$
(Paiement par chèque)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____ FAX _____

COURRIEL _____

Faire parvenir à :

**Le Secrétariat du Centre québécois
de P.E.N. international**

La Maison des écrivains
3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514-849-8540
Fax : 514-849-6239
Courriel : penquebec@netscape.net

La liberté, parlons d'elle avant que cela ne devienne subversif, car la liberté de dire et d'écrire ce que nous pensons est une faveur trop précieuse pour ne pas provoquer la jalousie du destin. Nous vivons dans un monde où tout est perpétuellement menacé par quelque chose. Je pense que cela a toujours été vrai, mais aujourd'hui d'une façon plus tangible que jamais.

Au seuil d'un nouveau millénaire et dans la confusion qui est souvent celle des fins de siècle, la liberté devient ce qu'on veut : une arme, une grosse allégorie à mettre à côté de la Paix, de la Justice, de toutes ces statues que rongent sur les monuments publics les intempéries et les années. Dans la vie courante, elle a fait des petits, mais ces libertés dégénèrent souvent en privilèges, lorsqu'elles incluent cela de plus en plus dans les dernières années de ce siècle expirant ! Cependant quand les libertés sont en danger... Or l'écrivain est l'un des rares qui garde le pouvoir d'être libre et le pouvoir le plus libre, celui, aérien, des mots.

D'année en année, l'individu est appelé à tenir tête. Pourquoi ? Parce que la masse veut qu'il disparaisse. Pourquoi ? Parce qu'il représente une forme de liberté qui, dans bien des régions déjà, n'a plus cours, et qu'il refuse de s'agglutiner à la masse. Il suit le conseil de Polonius à son fils, il entend rester fidèle à lui-même. Rien à faire de cet incorrigible. Et la masse passera sur lui avec la discrétion d'un rouleau compresseur...

Julien Green

Liberté Chérie,
Ed. Gallimard, 1989